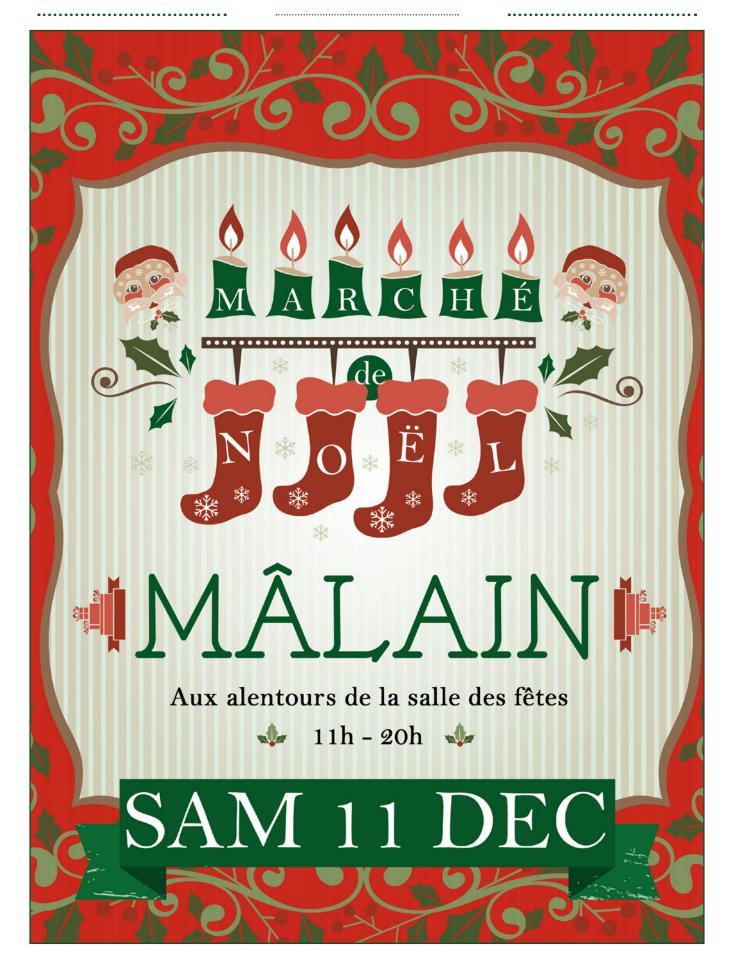


# Bullerin Municipal Mâlain Novembre 2021





# Céline Leboutet Secrétaire indépendante

Professionnels et Particuliers Gestion administrative, commerciale, Communication - Organisation

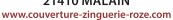
www.cl-secretaire.com - leboutet.celine@gmail.com

- 06 13 55 63 34 -









06 24 16 45 71

# Restaurant - Traiteur



7, rue de la grande place MÂLAIN 03 80 43 38 52

www.lecavo.fr

# Tabac - Prese - Loto de la Vallée de l'Ouche

NON STOP 6h / 20h - 7J/7

44 grande rue du haut - Fleurey-sur-Ouche 03 80 33 66 34



#### Moniteur d'équitation itinénant

Initiation à l'attelage o Promenade en attelage Cours, stage d'équitation o Pension avec ou sans travai Remise en forme de votre cheval





Entretien de vos espaces vents (CESU possible): Tonte de pelouse o Aspiration feuilles

Taille de haies o Transport à la déchetterie (gros volume) Autres services:

Vente de fumier et crottin sans paille

Entretien paddocks/prés/clôtures avec microtracteur

Pascal BAILLARGEAULT

Ecurie de Mâlain o 06 74 74 10 64 o baillargeault.pascal@orange.fr

# → le Mot du Maire







#### Citoyennes, citoyens,

Le scrutin phare de notre République aura lieu dans 5 mois. Tous les maires des petites communes de France sont l'objet de toutes les convoitises. C'est auprès de nous, que les «petits» candidats à la présidentielle cherchent les 500 parrainages nécessaires pour pouvoir se présenter sur la ligne de départ, le 10 avril. Nous faisons donc l'objet de toutes les sollicitudes : des courriers, des appels, des sollicitations en mairie et surtout des e-mails incessants.

Je n'ai pas souhaité, cette fois encore, accorder un parrainage, contrairement à 2012. Il s'agit avant tout de ne pas risquer de devenir partisan et de se retrouver enfermé dans une case.

D'autant plus qu'à Mâlain, nous avons été élus sans étiquette avec un programme co-construit issu « du terrain ».Ça ne veut pas dire que chaque conseiller municipal n'a pas de convictions ou d'affinité avec un parti politique. Mais notre mission est d'œuvrer pour le bien collectif avec pour vision l'intérêt général.

A quelques semaines du scrutin clef, la liste des futurs candidats n'est pas encore totalement définie. De plus l'échiquier politique se trouve fragmenté, conséquence de l'émiettement des électorats traditionnels du PS et du LR. Le résultat de cette élection reste assez ouvert.

Il y a quelques mois, crise covid oblige, la santé paraissait être l'enjeu majeur de cette future élection. Aujourd'hui, certains multiplient les propositions chocs contre l'immigration ou l'insécurité mais c'est le pouvoir d'achat qui arrive en tête des enjeux à prendre en compte lors de la présidentielle pour les Français, selon les sondages. Les hausses des prix de l'énergie et des produits de consommation pourraient encore renforcer cette préoccupation.

La question sociale va peser sur 2022. On devrait vite reparler de hausse du smic, d'augmentation des salaires, de «baisse de charges»... A gauche comme à droite. Et c'est tant mieux pour le débat démocratique.

Reste que l'enjeu majeur sera une nouvelle fois l'abstention, dans un contexte de désillusion. J'invite donc, pour que ce ne soit pas les autres qui prennent les décisions pour vous à aller voter les 10 et 24 avril 2022. Si ce n'est pas encore fait, pensez à vous inscrire sur la liste électorale.

Mettre un bulletin dans l'urne est un acte citoyen, mais pas le seul. Il existe bien d'autres façons d'exercer sa citoyenneté. S'engager dans une association, par exemple, c'est participer à la vie citoyenne. Mâlain a la chance d'avoir beaucoup d'associations. Après la crise sanitaire, elles se relèvent parfois meurtries mais elles reprennent leurs activités, les assemblées générales se multiplient. Vous pouvez rejoindre les bénévoles qui donnent de leur temps pour notre patrimoine, nos loisirs, nos fêtes, nos sports et toutes les activités qui font la richesse de notre village.

Nicolas BENETON

#### Marché de Noêl

Samedi 11 décembre 11h - 20h Salle des fêtes et alentours - Comité des fêtes VŒUX de la MUNICIPALITÉ

Samedi 8 janvier

11h30 - Extérieur salle des fêtes Repas de l'amilié

Dimanche 23 janvier

12h - Salle des fêtes - Commune de Mâlain

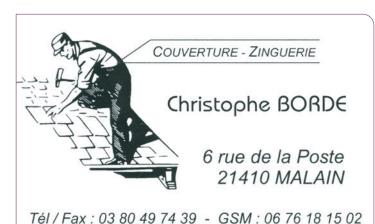
Festi'valouche

du 4 au 6 mars

Commune de Mâlain - Comité des fêtes

♣ epua6e .....











# > Etat Civil

#### Naissances



STALDER Charlotte, 4 juillet 2021 Sora LAZZERONI, 26 octobre

#### Mariages



LACROIX Marlène et STALDER Marie, 5 juin 2021

DUCOULOMBIER Nicolas et DONDAINE Hélène, 24 juillet 2021

CANTAUX Adrien et GRAS Amandine, 14 août 2021

PIERRART Frédéric et VERDOT Fabienne.

28 août 2021

VERNARDET Jackie et HOLDERIC Marlène,

11 septembre 2021

#### Décès



Jeannine SCHERTZINGER, 27 juin 2021

Régis VERGNAUD, 28 juin 2021

Angèle CONCLOIS, 9 juillet 2021

Daniel ZANELLA, 14 septembre 2021

Denise KLEIN, 24 septembre 2021

Suzanne WALLER, 20 octobre

Marc FOURNIER, 15 novembre

Martine FULBERT, 20 novembre



AVENUE DE LA BRENNE - 21540 SOMBERNON TÉL. 03 80 33 32 04 - FAX : 03 80 33 35 17

# → Compte-rendu conseil municipal



# 28 juin 2021

Etaient présents : Mme Cécile BAILLARGEAULT – Mr Nicolas BENETON – Mme Cerise BLOUIN – Mr Pascal CHAUVENET – Mr Guillaume COLIN - Mme Françoise DUSSET – Mme Jasmine FEDOR – Mr Loïc JUPILLE – Mr Alexandre LACROIX - Mr Arnault LEMAIRE – Mme Claire SALOMON - Mr Cédric SELLENET – Mme Amélie SICAUD - Mme Bérénice TOUTANT

Absents excusés : Mme Luana ARGIOLAS (procuration à Guillaume COLIN)

#### 1 - AJOUT DE DÉLIBÉRATIONS

- Convention CCOM/Mairie
- Convention BINOME21/Mairie

Le conseil municipal à l'unanimité est d'accord pour ajouter ces délibérations à l'ordre du jour.

#### 2 - ONF: COUPES DE BOIS 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'inscription des parcelles n°10c d'une surface de 6.36 ha et n°11c d'une surface de 5.68ha à l'état d'assiette de l'exercice 2022 (coupes réglées).

#### 3 - DEVIS TRAVAUX

- \* Le Maire informe que deux tests d'étanchéité doivent être réalisés sur la future école en construction. Cette décision revient au SIVOS Georges Parizon qui a un conseil syndical le 29 juin 2021.
- \* Le Maire informe que la cuve à fuel située à proximité de l'école en construction présente un danger et doit donc être condamnée. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré choisit le devis de l'entreprise ROMERO pour un montant de 3 822.50 € TTC et valide cette proposition à l'unanimité.
- \* Le Maire informe que les eaux pluviales stagnent rue de la Grande Place, il est donc envisagé d'installer

des caniveaux. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré choisit le devis de l'entreprise GIBOULOT pour un montant de 4 880 € HT et valide cette proposition à l'unanimité.

Il sera demandé confirmation à l'entreprise que le tronçonnage est bien compris dans ce prix, sinon le conseil municipal à l'unanimité valide les coûts supplémentaires.

#### 4 - VOIRIE

#### CAUE Rue Maurice Béné :

- \* Le Maire présente la note d'orientation du CAUE relative à l'aménagement de la rue Maurice Béné. En effet la commune souhaite requalifier cette rue et a donc sollicité le CAUE pour sa mise en valeur et le partage équilibré des espaces publics. Une étude pré-opérationnelle est nécessaire afin de définir plus précisément un programme et une enveloppe financière pour les travaux. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité valide le lancement de cette étude.
- \* Devis relevé topographique : un devis topographique de la rue Béné a donc été demandé pour commencer cette étude.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré choisit le devis de l'entreprise A2PLAN pour un montant de 2 130 € TTC et valide cette proposition à l'unanimité.

#### 5 - ESPACE LOISIRS MODULES SKATE ET AGRÈS

Lors de sa séance du 15/12/2020 le conseil municipal a approuvé le projet d'un espace loisirs modules skate et agrès pour un montant de 103 268.52 € HT et a sollicité les aides financières de la DETR, du département et de la région.

La DETR a décidé d'octroyer une aide financière à hauteur de 29 047 €, le département à hauteur de 30 980.56 € et la région à hauteur de 15 054 €. Le groupe de travail sur ce projet va se réunir afin de finaliser les choix d'agrès.

Le conseil municipal retient le devis de l'entreprise VDS PAYSAGE pour un montant de 103 656.10 € HT avec 2 abstentions.

#### 6 - AFUP

Le conseil municipal valide le nouveau périmètre de l'AFUP et après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte le dossier de création de l'AFUP et autorise Monsieur le maire à signer la convention avec le BAFU.



•→ www.malain.fr

# → Compte-rendu conseil municipal



# 7 – CONVENTION FONDS DE CONCOURS CCOM/MAIRIE

La commune a sollicité la Communauté de Communes Ouche et Montagne concernant les travaux d'aménagement du carrefour 2è tranche rue Béné et rue de la Poste à Mâlain d'un montant prévisionnel HT de 47 563.36 €.

Une convention de fonds de concours entre la Mairie de Mâlain et la CCOM est proposée. La communauté de Communes attribue un fonds de concours à hauteur de 7 847.95 € représentant 16.5 % du montant prévisionnel.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que tout document nécessaire au dossier.

#### 8 - PROJET DE CONVENTION BINOME21/MAIRIE

Monsieur le Maire présente le projet de convention BINOME21 qui consiste à mettre à disposition un jeune volontaire effectuant son service civique en vue d'exercer des missions d'aide à l'animation auprès des personnes âgées de notre commune. Quelques détails concernant cette convention sont à finaliser, la date de mise en place est prévue en septembre 2021.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que tout document nécessaire au dossier.

#### 9 - RH : RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRAC-TUELS DE REMPLACEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à recruter en tant que de besoin des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires et agents contractuels momentanément indisponibles.

# 10 – MANDATEMENT D'OFFICE DE LA PRÉFECTURE AU PROFIT DE MÂLAIN À L'ENCONTRE DE SAVIGNY-SOUS-MÂLAIN

Monsieur le Maire rappelle le litige avec la commune de Savigny-sous-Mâlain qui n'a pas réglé le titre 122/2019 concernant les frais de fonctionnement des écoles du 01/01/2019 au 31/08/2019 pour un montant de 18 076,43 euros. Par arrêté en date du 14 juin 2021, le Préfet de la Côte d'Or a donc mandaté d'office la somme de 15 875,85 euros. La trésorerie demande d'émettre un mandat de 2 200,58 pour solder le titre de 2019, une DM est donc nécessaire.

#### 10 - QUESTIONS DIVERSES

- 13 juillet : L'organisation des festivités est en cours, cette manifestation est l'occasion d'inviter « nos aînés » au repas offert par la commune.
- Commission sociale : La commission a souhaité faire un bilan de distribution des flyers aux habitants.
- Salle des fêtes : La salle des fêtes est à nouveau louée à partir de juillet, une mise au point au niveau du ménage a donc été évoqué.
- Elections : Certains électeurs entrent dans le bureau de vote sans aucun papier d'identité. Si un tel document n'est pas obligatoire dans les communes de moins de 1000 habitants, il faut que l'électeur soit connu par un membre du bureau de vote, ce qui n'est pas toujours le cas. Il est donc judicieux de penser à apporter une pièce d'identité si besoin. Il est rappelé également que le passage dans l'isoloir est une obligation légale.

#### 20 SEPTEMBRE 2021

Mr Nicolas BENETON – Mme Cerise BLOUIN – Mr Pascal CHAUVENET – Mr Guillaume COLIN - Mme Françoise DUSSET – Mme Jasmine FEDOR – Mr Loïc JUPILLE – Mr Alexandre LACROIX - Mr Arnault LEMAIRE – Mme Claire SALOMON - Mr Cédric SELLENET – Mme Amélie SICAUD -Mme Bérénice TOUTANT

Absents excusés : Mme Luana ARGIOLAS (procuration à Bérénice TOUTANT) - Mme Cécile BAILLARGEAULT (procuration à Jasmine FEDOR)

#### 1 - UDMJC: COMPLÉMENT CONVENTION CINÉMA

Lors de sa séance du 16 mars 2021 le conseil municipal a validé à l'unanimité une subvention de 285 €uros à l'UDMJC pour le cinéma. Le Foyer Rural, représenté par sa président Mme Christine BELLOIN, en date du 14 septembre a décidé de ne plus faire partie du circuit. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte d'annuler la délibération n°21D03-09.

#### 2 - SPECTACLE ARTS ET SCÈNES 2021/2022

Le conseil municipal retient le spectacle « Les Cornichons » qui se tiendra à la salle des fêtes le 2 octobre 2021, dans le cadre du Programme «ARTS ET SCENES 2021/2022 du Département.

La diffusion du spectacle représente un coût de 1 405.17 € et le Département attribue une subvention de 1 230 €, soit une prise en charge communale de 180.00 € (hors droits SACEM/SACD, taxes, restauration et hébergement)

# → Compre-rendu conseil municipal



# 3 - CCOM : CONVENTION REFACTURATION MASQUES COVID 2019

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve les termes de la convention avec la CCOM annexée à la présente délibération et autorise le Maire à signer la convention et tout document necessaire au dossier.

# 4 - DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE COMMISSION COMMUNICATION CCOM

Lors de la séance du 14 septembre 2020, Mme Jasmine FEDOR était désignée membre de la commission « Communication » à la CCOM; pour des raisons professionnelles, elle ne peut plus représenter la commune de Mâlain et ne sera pas remplacée.

#### 5 – CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE DES FÊTES

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve avec « 14 voix pour et 1 voix contre » les termes de la convention fixant les modalités d'utilisation des locaux de la salle des fêtes par Mme Odile TRIBODET annexée à la présente délibération et autorise le Maire à signer ladite convention et tous documents relatifs à sa mise en oeuvre.

# 6 – DM 6 FACTURE RÉPARATIONS EAUX PLUVIALES

Lors de la séance du 4 mai 2021, le conseil municipal a validé à l'unanimité le devis de l'ENTRE-PRISE VASSEUR à Ancey pour un montant de 15 704.78 € TTC pour la réfection du réseau d'eau pluviale RD104C. Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que des travaux supplémentaires ont dû être effectués. Le conseil municipal, à l'unanimité valide la facture de l'ENTRE-PRISE VASSEUR d'un montant de 3 506.23 € TTC.

Le Maire informe que l'état d'exécution du budget nécessite des réajustements d'inscriptions budgétaires pour ces travaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la décision modificative N°6 suivante :

#### 1°) INVESTISSEMENT:

Dépenses : 2158 : +3 506.23 Recettes : 021 : +3 506.23

2°) FONCTIONNEMENT:

Dépenses : 023 : +3 506.23

Recettes : 6068 : -3 506.23

# 7 – DM 7 RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE DE LA RUE MAURICE BÉNÉ

Suite à la séance du 28 juin 2021, le conseil municipal a validé à l'unanimité le devis de l'entreprise A2PLAN pour un montant de 2 130 € TTC pour le relevé topographique de la Rue Maurice Béné.

Le Maire informe que l'état d'exécution du budget nécessite des réajustements d'inscriptions budgétaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la décision modificative N°7 suivante :

#### 1°) INVESTISSEMENT:

Dépenses : 2031 : +2 130 Recettes : 021 : - 2 130

2°) FONCTIONNEMENT:

Dépenses :

023: +2 130.00 6068: -2 130.00

#### 8 – DEMANDE DE SUBVENTION DU COMITÉ DES FÊTES

Monsieur le Maire présente la demande de subvention reçue du Comité des Fêtes. Il rappelle l'investissement de cette association tout au long de l'épidémie COVID 19 pour faire perdurer le « vivre ensemble » à travers ses manifestations culturelles et festives. De plus suite à la dégradation de la cuisine de la salle des fêtes l'association a dû remplacer son armoire pour renforcer la sécurité.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, vote une subvention d'un montant de 1.000 euros.

#### 9 - DONS À LA COMMUNE DE MÂLAIN

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un don de 100 euros a été fait à la Commune de Mâlain et propose de reverser cette somme au GAM en guise de subvention.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, valide cette proposition.



© 06 83 00 4

•→ www.malain.fr

# → Compre-rendu conseil municipal



#### 10 – RENOUVELLEMENT DES VITRAUX D'ART DE L'ÉGLISE DE MÂLAIN

Lors de sa séance du 09/11/2020 le conseil municipal a approuvé le projet de renouvellement des vitraux de l'église de Mâlain pour un montant de 26 950 € TTC et a sollicité les aides financières de la DETR et du Conseil départemental dans le cadre de l'appel à projet « Patrimoine Culturel »

La DETR a décidé d'octroyer une aide financière à hauteur de 6 737 € et le département à hauteur de 8 805 €.

Le conseil municipal retient le devis de Monsieur Michel GRAMMARE pour un montant de 26 950 € TTC

#### 11 - VENTE PARCELLE BIEN SANS MAÎTRE

Suite à la séance du 16/03/2021, le Conseil Municipal a validé l'acquisition de la parcelle bien sans maître A509 en suivant la procédure légale d'incorporation de ce bien dans le domaine communal. Monsieur le Maire rappelle que cette parcelle est en très mauvais état (risque d'écroulement d'une construction), Mme LOICHOT propriétaire de la parcelle voisine est très intéressée par la parcelle A509 et propose de la racheter en prenant à charge tous les travaux, frais de notaires et divers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la vente de cette parcelle à l'euro symbolique à Mme LOICHOT.

#### 12 - DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE POUR ACQUISITION DE L'EMPLACEMENT RÉSERVÉ N°15

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal la procédure pour l'acquisition de l'emplacement réservé n°15. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve avec « 13 voix pour et 2 abstentions » les dossiers d'enquête publique et d'enquête parcellaire préalables à la déclaration d'utilité publique. Il charge M. le Maire de solliciter, auprès du Préfet, l'organisation conjointe de l'enquête publique dont les dates et modalités seront définies et portées à la connaissance du public en temps utiles.

#### 13 – RÈGLEMENTATION DE LA VITESSE ET DE LA CIRCULATION DANS LE VILLAGE

Suite à sa dernière réunion, la commission de travaux a évoqué le souhait de limiter la vitesse de circulation dans tout le village à 30 km/h et d'instaurer une circulation avec sens prioritaire au carrefour vers la sortie de Mâlain en direction de Savigny.

Après avoir demandé conseil auprès du Conseil Départemental, service voirie, celui-ci nous a indiqué que la conférence nationale de la défense environnement a édicté des propositions dont l'instauration d'une limitation à 30 km/h dans les agglomérations qui devrait faire l'objet d'un décret national, il nous propose donc d'attendre ce décret.

L'instauration d'une circulation avec sens prioritaire nécessite une visite sur terrain pour en apprécier la pertinence, le conseil départemental propose donc une rencontre sur site.

#### 14 - QUESTIONS DIVERSES

- Numérotation de voirie : Mme HUZ et M. DEULVOT souhaiteraient une adresse postale pour leur exploitation agricole se trouvant à proximité du site archéologique. La municipalité propose « La Boussière ».
- Les Sorcières de Mâlain : Suite à l'AG des Sorcières, l'association a évoqué l'idée de construire une scène avec gradins à proximité du parking du Château, une procédure de modification simplifiée du PLU de Mâlain serait donc nécessaire. La municipalité attend d'avoir plus d'information de l'association.
- GAM: L'association se demande où en est la convention entre la mairie et le GAM. La commune a demandé l'avis du service juridique de l'AMF pour rédiger conformément cette convention et attend donc leur retour. Le GAM évoque également le problème de sécurisation de l'entrée de la grotte du Château, la commune n'est pas propriétaire c'est donc à l'association de sécuriser cette entrée.
- Cimetière : Une procédure de reprise de concession est en cours, il sera procédé le 22 septembre 2021 à 14h, à la constatation de l'état d'abandon de plusieurs concessions.
- Chasse : Une rencontre avec le Président est prévue dans les jours prochains afin de lui présenter une application permettant aux promeneurs d'être informés des lieux de chasse.

# Aec Espace Pub

#### Objets et cadeaux publicitaires

4, rue des Ferrettes • 21410 Mâlain Tél. 03 80 23 67 02 • Fax 03 80 23 67 08 E-mail : aec.espace.pub@wanadoo.fr

# → Les échos de la CCOM



# → SCHÉMA

#### DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

La Communauté de Communes Ouche et Montagne a initié, en association avec le cabinet DORGAT, l'élaboration d'un Schéma de Développement Territorial afin de doter le territoire d'une stratégie globale de développement, qui permettra de construire ensemble le territoire de demain.

Cette étude doit conduire à l'élaboration d'un document opérationnel d'aide à la décision pour les prochaines années.

L'aboutissement de cette démarche ne peut se faire sans une participation active des habitants, et par conséquent nécessite un travail d'échanges et de coordination préalable. Afin de tendre vers un consensus permettant le développement du territoire dans le respect d'une vision objective et partagée, les habitants ont donc été invités à s'exprimer via un questionnaire envoyé en novembre.

Cette étude prendra également en compte les contributions des élus des communes membres via l'organisation de comités techniques, permettant ainsi de contribuer à l'émergence des enjeux de développement sur le territoire.

#### **→** ENGAGEMENT

#### D'UNE DÉMARCHE QUALITÉ

Comme annoncé dans les projets du nouveau mandat, la Communauté de Communes Ouche et Montagne a lancé la mise en place une démarche qualité en vue d'une amélioration continue de ses performances et de sa communication.

Les objectifs :

Améliorer la qualité des services et des prestations

Augmenter l'efficience et simplifier tous les flux Améliorer les conditions de travail

Faire évoluer les agents

C'est une démarche globale qui implique l'ensemble des acteurs de la collectivité : Le Conseil Communautaire et le Bureau, les pilotes de processus (DGS, Directeurs de pôles, chefs de service,...), l'animateur qualité et les agents. Elle nécessite d'être constamment à l'écoute, d'adapter les services selon les besoins, c'est-à-dire d'arbitrer entre les attentes des citoyens, les politiques mises en place, les missions du service et les moyens mobilisables. Pour cela, la Communauté de Communes Ouche et Montagne a décidé de développer un système de management de la qualité (SMQ) réunissant les règles et les valeurs qui concourent au fonctionnement optimal de la collectivité. Pour la mise en œuvre de ce SMQ, un manuel qualité a été approuvé par le conseil communautaire le 25 février 2021. C'est un outil pivot et évolutif de ce système de management par la qualité, qui formalise l'ensemble de cette démarche. Il est à télécharger sur le site de la Communauté de Communes.

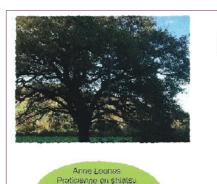
#### → LA REGIE DES EAUX

Depuis le 1er janvier 2021, la Communauté de Communes est en charge de la gestion du service des eaux via sa régie. Ce nouveau service est votre interlocuteur pour les questions liées à votre quotidien en matière d'eau potable et d'assainissement.

Pour joindre la régie des eaux : 03 80 33 98 04 secretariat.environnement@ouche-montagne.fr.

En dehors des horaires d'ouverture et en cas d'incident majeur (coupure d'eau, fuite sur le réseau public), un service d'astreinte est mis à votre disposition par téléphone au même numéro **03 80 33 98 04**.





# Bien être à

Thérapie japonaise sous forme de pressions avec les mains sur le corps habillé et étirements

Pour tous les problèmes liés au stress, mal de dus, sciatiques, entorses, tendinites, problèmes de sommeil, migraines, burn-out

Anne Leones
Praticienne en skialsu
Ecole francaise d'Erio Martin
5 nue des vignes MALAIN
08 13 12 88 46

Séance d'une heure, sur RDV, à mon domicile Séance "découverte" à 25 euros, puis 40 euros

# → Dossiers en cours / Infos



#### nonstruction de l'école et rénovation de la mairie

La construction de l'école qui correspond à la première phase du chantier a pris du retard. Certaines entreprises ont des soucis pour acquérir les matériaux nécessaires, d'autres ont sciemment négligé le chantier. Nous avons donc mis en place des pénalités de retard. La réception du bâtiment ne se fera que cet hiver avec probablement un emménagement des enfants dans leurs nouvelles salles de classe à la rentrée des vacances de février.

# A ssociation foncière d'utilité publique (AFUP)

Le dossier de création de l'AFUP a été déposé en préfecture. Elle nous permettra d'aménager la zone située derrière la mairie. La procédure destinée à acheter un emplacement réservé le long de la chaufferie pour desservir la zone est commencée.

Tous les établissements que nous avons contacté dans le but de créer un habitat pour personnes en perte d'autonomie nous ont répondu négativement. Nous avons encore d'autres pistes, notamment un partenariat avec Orvitis que nous recevrons prochainement.

# Rue Maurice Béné

Les travaux du bâtiment école-mairie n'étaient pas encore commencés que nous anticipions déjà la rénovation de la rue et du parvis du bâtiment. Le conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement, que nous avons sollicité, nous a fait des premières propositions d'aménagement.

Nous devons à présent réaliser une étude pour connaître l'état de l'ensemble des réseaux souterrains. La communauté de communes sera de nouveau sollicitée. Le réseau d'eau potable a presque 100 ans, il est probable que d'importants travaux soient nécessaires avant d'aménager la rue.

# Carrefour rue Maurice Béné et rue de la Poste

Ce carrefour semble souffrir d'une véritable malédiction! Nous avons dû suspendre les travaux suite à des fuites d'eau pluviale qui sont apparues chez des riverains puis réparer les canalisations. Ensuite c'est le réseau d'assainissement qui s'est affaissé et créé des débordements d'eaux usées chez d'autres riverains. Pour terminer, le réseau d'eau potable a dû également être refait dans le secteur. Les deux derniers réseaux sont de la compétence de la communauté de communes. Elle a dû réaliser un appel d'offres avant d'envisager les travaux pour l'eau potable. Ces travaux sont terminés, la fin de l'aménagement pourra ensuite se terminer.

Toutes nos excuses aux riverains de ce carrefour qui depuis 6 mois subissent les travaux et leurs aléas.



#### ire de jeu.

Un nouveau jeu destiné à remplacer la structure d'escalade sera installé prochainement.

L'aménagement du terrain situé entre le lotissement des Tilleuls et l'aire de jeu est en cours. Nous avons obtenu près de 70 % de subventions pour l'installation d'un module de skatepark, de quatre agrès sportifs, une table de ping-pong ainsi que l'ensemble des plantations et du mobilier urbain.

L'aire de loisirs est à présent complète et permet de satisfaire toutes les classes d'âge.

La concentration des offres sportives et des offres de loisirs nous permet de disposer d'un espace de rencontres au coeur de notre village.

# → Dossiers en cours / Infos



#### epas de l'amitié

Nous espérons retrouver les personnes de plus de 65 ans pour notre traditionnel repas de l'amitié offert par la municipalité le dimanche 23 janvier 2022. La crise sanitaire ne nous avait pas permis de l'organiser l'hiver dernier. Nous avions donc décidé d'offrir le repas du 14 juillet. Devant le succès et les retours positifs des personnes présentes, nous renouvellerons l'opération.

#### ctions récréatives pour les seniors

Nous souhaitons remettre en place les après midis récréatifs que nous avions initiés en 2014. Nous avons établi un partenariat avec l'association Binôme qui nous permet de bénéficier d'un service civique dont la mission sera d'animer le groupe. Malheureusement l'association a des difficultés de recrutement. L'action que nous pensions débuter en octobre ne pourra pas commencer avant janvier. Nous proposerons également des visites pour les personnes les plus isolées.

#### **T**itraux de l'église

Après la restauration du parvis, c'est au tour de l'église St Valérien d'être au centre d'un nouveau projet.

Les vitraux n'assurent plus l'étanchéité des baies. 75 % sont à remplacer. Ce sont donc 11 verrières du XIXième siècle qui doivent être remplacées. Nous avons fait appel à Michel Grammare, verrier en retraite qui, bénévolement, effectue ce travail. Il a déjà passé 600 heures pour les 4 premières verrières qu'il installe en ce moment. N'hésitez pas à aller à sa rencontre, il sera ravi!

Nous avons fait le choix de refaire les vitraux à l'identique mais en y apportant plus de couleurs.

Les matériaux en eux-mêmes coûtent 29 000 €. Nous avons obtenu des subventions de l'État et du conseil Départemental mais nous avons également établi un partenariat avec la fondation du patrimoine. Nous lançons donc une souscription publique. Ainsi, tout passionné du patrimoine, particulier comme entreprise peut devenir acteur de ce projet en faisant un don par chèque ou en ligne sur le site sécurisé de la Fondation. Celuici donnera lieu à l'émission d'un reçu permettant de bénéficier d'avantages fiscaux.

www.fondation-patrimoine.org/78108







# imetière

La procédure de reprise des tombes abandonnées se poursuit. Nous avons pris un arrêté de constat d'abandon pour chacune des tombes qui nous semblaient abandonnées (plus d'entretien, monuments cassés, dalle funéraire affaissée...). Cette démarche n'a été effectuée que dans la partie située à droite de l'allée principale du cimetière. L'autre partie se fera dans plusieurs mois.

La procédure est longue. Les éventuels descendants ont 3 ans pour se manifester et rénover à leurs propres frais le monument funéraire. À l'échéance de cette période, si aucun entretien n'a été fait, un nouveau procès verbal de constat d'abandon aura lieu. La dernière étape de la procédure consiste à enlever le monument, les plaques, et autres matériaux, puis, d'exhumer les restes des défunts et les inhumer dans l'ossuaire municipal.

# → Dossiers en cours / Infos



#### **TARDINONS MALAIN**

Début septembre, un petit groupe de jardiniers



s'est retrouvé sur le terrain pour réfléchir concrètement à la suite du projet. Une petite moitié du terrain avait été tondue et la terre retournée (Merci François et Baum' plantes).

Les jardiniers ont bouturé des fraises, des framboisiers, du cardon, du thym, du romarin et de la lavande. Ont été évoquées la répartition des cultures (Merci Sophie pour les plans) et la construction d'une cabane, avec la possibilité de prolonger le toit pour s'abriter

et faire ainsi une surface plus grande pour récupérer l'eau de pluie.

Courant octobre, un deuxième passage a été fait pour retourner la terre. Elle a été ensuite recouverte d'un mélange fumier/paille (merci Pascal).

Début octobre, plusieurs cuves de récupération d'eau de pluie ont été achetées (merci au Comité des fêtes) et installées (merci à Sebastien, Hugo et Cédric) afin de pouvoir notamment récupérer l'eau du toit du vestiaire de foot.

Fin novembre, un dernier rendez-vous avant l'hiver est organisé pour commencer quelques plantations.

Un groupe WhatsApp a été mis en place avec les jardiniers intéressés et prochainement une page web sur le site du village sera également créée afin de communiquer plus facilement sur l'avancement du projet.

N'hésitez pas à nous faire savoir si vous êtes intéressés par ce projet comitemalain@gmail.com





#### n peu de CIVISME

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage et l'espace public. Cela concerne spécialement les déjections de chiens

#### ' ES POULES DE MÂLAIN

Comme vous le savez, le poulailler communal est situé à côté de la salle des fêtes. De nouvelles poules ont élu domicile depuis quelque temps après quelques péripéties ... Vous pouvez vous inscrire à lespoulesdemalain@gmail.com pour venir prendre soin d'elles les week-ends ou pendant les vacances scolaires. L'idée : retourner la paille dans la cabane, leur mettre de l'eau et des graines, les laisser sortir (sauf en période de grippe aviaire) et les renfermer le soir et ... récupérer les œufs. Merci pour elles !

#### rculation automobile

Vous nous interpellez parfois pour nous signaler la vitesse de certains véhicules qui traversent notre village, notamment quelques minutes avant les départs des trains! Dans la globalité les excès de vitesse sont peu fréquents mais le sentiment de vitesse existe. C'est le cas quand la sortie de votre maison est directement sur la rue, un véhicule qui passe devant vous à 50 km/h paraît excessif. C'est pourquoi nous avons entamé une réflexion pour le passage de toutes les voiries à 30 km/h. Le département nous a pour l'instant demandé de surseoir à cette décision car de nouvelles modalités de mise en place devraient être instituées par un décret national.

# → la Vie des écoles



Le début de l'année scolaire a été marqué par des absences dès les premiers jours suite à des cas positifs et des cas contacts détectés la veille de la rentrée. Ensuite nous avons été dans l'obligation de fermer une classe en élémentaire et une classe en maternelle suite à d'autres cas positifs.

Depuis, la situation s'est améliorée et le protocole s'est assoupli, nous retrouvons nos élèves maintenant sans masques\*, mais il faut rester vigilant et continuer à respecter les gestes barrières si nous voulons que cette crise ne soit plus qu'un mauvais souvenir et pouvoir à nouveau envisager des sorties et des activités tous ensemble.

La photo ci-dessous augure, nous espérons, un futur retour à une vie normale ; elle fera partie de notre prochain calendrier qui sera composé de nombreuses photos mettant en scène les valeurs de la République et vendu courant novembre au profit des écoles.

Pour cette année scolaire les effectifs sont les suivants :

#### **Ecole maternelle**

TPS/PS/MS (3/18/4) Mme Bénéton MS/GS (9/17) Mme Huz

#### Ecole élémentaire

CP/CE1 Mme Royer 22 élèves (11/11) CE2/CM1 Mme Develle 20 élèves (12/8) CM1 / CM2 M Bénéton 22 élèves (7/15)

Les enseignants de l'école primaire

\* depuis les élèves ont du remettre le masque pendant les cours



# → Intervillages 2022

La commune d'Etaules organisera le samedi 11 juin ses premiers jeux Intervillages, une initiative lancée en 2020 qui a dû être annulée 2 années de suite à cause de la crise sanitaire. Cette année c'est sûr, l'événement aura lieu! Le village de Mâlain s'était engagé il y a 2 ans à y participer, forte de 2 équipes (25 personnes hommes, femmes, enfants de 7 à 99 ans!) cette année la date tombe mal pour nous, une semaine après la fête des Sorcières où nous sommes tous fort investis et la veille des élections législatives mais qu'à cela ne tienne... Certains habitants se sont déjà proposés pour aller affronter les vachettes et le mur des champions.

Nous cherchons bien évidemment des candidats pour constituer à minima une équipe, si le cœur vous en dit n'hésitez pas à contacter Amélie Sicaud : comitemalain@gmail.com





# →Société de chasse de Mâlain : du nouveau avec CHASSEINFO!

Bonjour à toutes et tous,

Il nous semblait nécessaire, en partenariat avec le conseil municipal, de faire un rappel quant à l'organisation de la chasse sur la commune de Mâlain.

Tout d'abord, l'ouverture générale de la chasse a eu lieu le 19 septembre dernier mais en ce qui nous concerne plus précisément, les battues au grand gibier ont débuté le 16 octobre prochain et ce, jusqu'au 28 février 2022.

Des battues seront par conséquent organisées pendant cette période, de façon hebdomadaire, les samedis, dimanches et jours fériés.

Cependant, notre activité est variable en fonction de divers critères administratifs ou de gestion.

C'est pour cette raison, afin qu'il y ait plus de visibilité pour les usagers, que l'association des chasseurs de Mâlain va adopter l'application CHASSEINFO, disponible et téléchargeable sur tous les smartphones.

Par l'intermédiaire de cette application nous matérialiserons virtuellement les zones du territoire de la commune sur lesquelles nous évoluerons.

De cette façon, randonneurs, cyclistes, cavaliers et autres usagers de la nature pourront, par l'intermédiaire de leur téléphone, s'informer en temps réel sur les lieux de battues.

Il y a lieu de rappeler également que ces secteurs de chasse au grand gibier sont matérialisés sur le terrain par des panneaux « chasse en cours ».

En aucun cas ces panneaux n'interdisent le passage à qui que se soit mais leur mise en place est imposée par la loi et en cas d'absence la sanction est de 135 euros d'amende pour l'association de chasse organisatrice.

Toujours concernant ces secteurs de battues, je vous rappelle que le découpage administratif de l'activité chasse reste complexe et est réparti selon le bon vouloir des propriétaires de parcelles, ce qui va parfois à l'encontre de tout bon sens ou logique pratique. C'est en raison de ce découpage parcellaire que l'association des chasseurs de Mâlain n'est pas responsable de l'activité cynégétique sur la partie du « Mont Chauvin » côté Prâlon et sur le bois de « Perrigny ».

Pour terminer, même si les distances minimales de chasse par rapport aux habitations n'existent plus depuis plusieurs années, cette activité est souvent assimilée au facteur « accident » et très souvent de façon abusive.

Il suffit d'effectuer quelques comparatifs de façon à mesurer le risque éventuel encouru.

Pour exemple, vous avez plus de chance d'être frappé par la foudre que d'être victime d'un accident de chasse ou encore, ce n'est pas parce qu'un cycliste emprunte la même route que des automobilistes qu'il va systématiquement avoir un accident...

L'intelligence, la tolérance et le bon sens restent les principales qualités nécessaires à un meilleur vivre ensemble.

Respectueusement

Lionel BORGEOT Président de la société de chasse de Mâlain





#### → La Boule mâlinoise

Recherche des volontaires pour être au bureau ou au moins pour aider à l'installation et au démontage du matériel lors des concours.

Bien vouloir vous faire connaître auprès de :

Josette tél: 06.37.80.68.04

Nous espérons que l'année prochaine nous pourrons reprendre nos activités. Bonne fin d'année à tous.

#### →Les sorcières de Mâlain

Après avoir annoncé le report de l'édition 2021 de la foire des Sorcières de Mâlain, l'association des Sorcières de Mâlain vous annonce la date de sa prochaine édition. Elle aura lieu les 4 et 5 juin 2022 ! (Week-end de la Pentecôte). Après une longue période compliquée, le monde associatif a souffert et l'association des Sorcières de Mâlain n'y échappe pas. Nous sommes prêts à nous retrouver ensemble pour préparer la foire et d'autres projets ! C'est pourquoi nous lançons un appel aux bénévoles !

Les chantiers bénévoles continuent les samedis matin et si vous souhaitez vous joindre à nous, pensez à nous envoyer vos coordonnées à benevoles.sorcieresdemalain@gmail.com afin de recevoir toutes les informations pratiques par email.

Vous souhaitez aider l'association autrement ? Nous sommes également à la recherche de personnes pouvant héberger les

troupes d'artistes lors du week-end de la prochaine foire.

Si vous avez de la place et l'envie de partager un moment convivial, vous pouvez contacter *François CHAINEAUX au 06.71.87.29.82*.

Nous avons hâte de vous retrouver en nombre et espérons que le contexte sanitaire soit derrière nous en juin 2022.

Le conseil des sorcières.

#### →L'harmonie du Val d'Ouche

La Societé a été créée en 2008 par association des deux harmonies : Fleurey et Mâlain ; elle compte 35 membres qui se réunissent les mardis à 20h30 , aux salles de répetitions de Mâlain, et de Fleurey. Nous travaillons tous types de musique, moderne, bandas, classique, etc... Sous la direction bienveillante de notre chef Florence ; Cette 'année 2021 marquée par la covid a été neanmoins riche en événements. Nous avons eu le plaisir d'être accueillis dans quelques villages afin d'assurer nos répétitions en extérieur, à savoir, Bussy-la-Pesle, Remilly, Prâlon... Nous sommes également présents aux cérémonies officielles dans les villages environnants, et bien d'autres fêtes ou cérémonies.

Nous invitons les personnes intéressées par la musique instrumentale : clarinette, saxo, trompette etc... de contacter les personnes suivantes s'ils désirent s'initier ou pratiquer ces disciplines. Ils seront évidemment les bienvenus et apprecieront : l'amitié et la bonne humeur qui sont de mise dans la société.

#### Personnes à contacter

Mme et M. Jean Pierre Guignard Tel 03 80 33 68 39

Jean-Marc Boillot 03 80 23 67 50 - Robert Donzé 03 80 35 31 77

Mme Nicole Lechenault 03 80 49 03 45

# → Des nouvelles de la Tourniquette, épicerie coopérative

En septembre, nous avons fêté le premier anniversaire d'ouverture de notre épicerie. La bonne nouvelle : ça tourne bien, même très bien! L'occasion ici de remercier tous les bénévoles qui chaque jour donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour la faire vivre. Et vous êtes de plus en plus nombreux à franchir la porte de la Tourniquette, merci de votre confiance. Ensemble, coopérateurs ou pas, nous sommes heureux de refaire vivre une petite épicerie de village, un endroit où l'on peut recréer du lien social, trouver de bons produits, à des prix raisonnables. Alors continuons, et à très bientôt entre carottes et chocolat!

Vous trouverez dans l'épicerie : environ 700 références de produits (alimentaire, hygiène, entretien, ...), une soixantaine de producteurs locaux, le tout en bio (à 98%).

Horaires : mardi, mercredi et vendredi de 15h à 19h et samedi de 10h à 12h

Mail: contact-epicerie@risomes.org





#### **→Le GAM**

#### A Brûle-pourpoint, des nouvelles du GAM.

Le Château de Mâlain ferme ses portes aux visiteurs en ce tout début novembre.

L'été 2021 s'est déroulé avec son lot d'incertitudes, lié bien sûr à la pandémie de Covid 19, accompagné tout au long des mois, ou presque, d'un temps particulièrement morose et peu propice à la promenade!

Mais le Groupe archéologique du Mesmontois est fier d'avoir pu répondre à l'attente des personnes qui, après un passage presque obligé par notre site internet ( www.chateaumalain-bourgogne.fr) ou un simple appel téléphonique (07 83 32 35 06) se sont très vite rendu compte que notre équipe de bénévoles continuait cette année encore, et ce depuis le 23 mai, à assurer l'accueil tous les dimanches de 10h30 à 17h30, sans faillir!

Ces mêmes bénévoles ont également assuré, tous les dimanches de 14h00 à 17h30, l'ouverture du Musée du GAM (14, rue du Mont Chauvin) où sont présentés une partie des objets trouvés en fouilles, de 1968 à 1993, à La Boussière, sur le site gallo-romain de Mediolanum, ou lors de l'excavation (commencée en 1985) des décombres qui avaient « avalé » le château, abandonné depuis plus de 250 ans. Nous ne pouvons que remercier Louis Roussel à l'origine de ces deux chantiers. Sans compter les pierres taillées et tessons de poteries, pièces émouvantes, datant du Néolithique, retrouvées dans la grotte dite « Le Trou du Diable » dont l'entrée, à proximité du circuit de randonnée qui fait le tour de la butte, se trouve au droit du bastion oriental.

Randonneurs, touristes, Mâlinois, Côte-d'Oriens, vacanciers, simplement, étaient au rendez-vous pour certains, ou découvraient le site, avec émerveillement!

Merci donc à tous les bénévoles qui, en trente-cinq ans, ont rendu au village de Mâlain son Château, accroché au rocher depuis plus de sept cents ans.

Exposition dans la Salle Gauvain, visites de scolaires, lecture de paysage, la venue des « Joëlettes », anniversaire, nuit des étoiles, le tarif exceptionnel à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine et des circuits de randonnées proposés par la Fédération départementale au départ de Mâlain... tout cela ne nous fait pas oublier les Fêtes d'ouverture du Château dont nous sommes privés depuis deux ans maintenant.

Nous nous promettons, aujourd'hui, de tout faire pour retrouver, au printemps 2022, le faste de cette journée. Ne serait-ce que pour vous présenter les deux nouvelles toiles du XIXe, données cet été au GaM, représentant, pour l'une, le Château vu du lieu-dit « Paradis », conservée par une vieille famille d'Agey, et pour l'autre les Ruines [au pied] du vieux château de Mâlain, (par Ernest Dumax) document qui s'était exilé en Bretagne. Je tiens à remercier expressément les deux donateurs, dont l'un est Mâlinois.



Le plein cintre du haut de l'escalier en pierre, réalisé par les stagiaires du chantier APIAS 2020/21

La somme réunie par la souscription lancée avant l'été pour l'acquisition de deux autres représentations du Château, permettra également une restauration légère de ces deux nouveaux tableaux avant leur présentation au musée.

Enfin, nous bénéficierons cette année encore du travail du chantier / formation Apias, sous la direction de Christian Maloigne. Sont prévus : dans la première salle du corps de logis, au sol, le carrelage en tomettes du XIXe, ainsi qu'un enduit à la chaux sur les murs ; la restitution de la porte d'entrée de la salle de réception St-Bénigne, en haut de l'escalier en pierre ; la restauration des deux niches liturgiques dans l'ancienne chapelle St-Georges ; un appentis de 10 m², en colombage et torchis, dans la basse-cour.

Mâlinois, vous pouvez-nous aider ! Nous souhaiterions recouvrir cet auvent en « tuiles-violon » et sommes à la recherche de petits lots de ces tuiles si caractéristiques de l'Est de la France et dont une des provenances pouvait être les anciennes tuileries de Sombernon - n'hésitez pas à nous contacter si vous en possédez quelques-unes, au fond du jardin ?





### → Foyer Rural

Nous avons démmaré cette année avec plus ou moins d'élèves dans les cours.

Depuis la rentrée nous vous proposons :

la DANSE MODERNE le jeudi enfants à partir de 7ans jusqu'aux adultes

le CIRQUE le mercredi à partir de 14h30, pour les enfants de 4 ans au pré-Ado

4 cours ont été mis en place et les cours des petits sont de ¾ heure

le YOGA le mardi soir de 20h15 à 21h45

la GYMNASTIQUE adulte le jeudi de 20h30 à 21h30

Du GATE BALL a été mis en place les jeudis après-midi .

QI GONG: les cours ne démarreront qu'après le 15 novembre

En ce qui concerne la DANSE CLASSIQUE, nous ne trouvons pas de professeur ayant un Diplôme d'Etat! (ayant été victime d'une personne malveillante, qui n'a jamais su se mettre à la hauteur du Foyer Rural, qui nous prenait pour une école de danse dijonnaise. Au Foyer Rural les enfants viennent pour se faire PLAISIR, elles savent qu'elles ne finiront pas à l'OPERA et mon plus grand plaisir c'est de les voir heureux de venir en cours.

Nous avons été contraints de ne pas renouveler son contrat cette année. C'est ainsi que je suppose qu'elle s'est vengée !!)

Mais au final nous nous trouvons avec une activité et une trentaine d'élèves sur le carreau . Et en me renseignant dans le Canton plus aucun village autour de nous, ne donne de cours de DANSE CLASSIQUE, voilà pourquoi c'est d'autant plus difficile de trouver.

Je suis preneuse de toute solution, SVP sachant que plus nous laissons cette activité arrêtée, et plus dure sera la reprise pour toutes ces élèves qui sont toutes aussi déçues les unes que les autres. (aussi bien pour les cours que pour Jeanne)

J'ai toujours fait en sorte de me battre pour maintenir toutes les activités du Foyer Rural, mais j'avoue que là c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Je vous souhaite ainsi que toute l'équipe du Foyer Rural, à vous et vos proches, d'être en bonne santé à bientôt dans toutes nos activités .

Prenez soin de vous.

Christine BEILLOIN Présidente du Foyer Rural de Mâlain

#### → Festi'valouche 2022

Après une année blanche liée à la pandémie, notre festival de théâtre amateur revient en 2022... du 4 au 6 mars.

#### SAVE THE DATE!

La programmation est bouclée, cette année nous aurons quatre spectacles de grande qualité avec :

L'OEIL DE LA LUNE par la compagnie Alcazar

Tout public

LA TIGRESSE par la Malle aux Sardines

Tout public

PARFUM CHOCOTTES par la Chaudronnerie des Arts

Public 5 à 12 ans

PLAY BARQUE de Entropie Compagnie

Tout public

Vous pourrez découvrir le détail de la programmation début janvier sur le site internet de la commune et début février dans vos boîtes aux lettres



•→ www.malain.fr

# → La Vie des entreprises



# Les Chaineaux,

#### menuisiers de pères en fils

Cela fait maintenant 3 générations que la menuiserie Chaineaux existe à Mâlain...

C'est Henri Chaineaux qui en est à l'origine. En 1928, il épouse une demoiselle Borde et s'installe à Mâlain. A l'époque il avait quelques vaches, lapins et poules, des petits fruits, faisait du jardin et travaillait un peu le bois pour faire des meubles. On ne peut pas dire qu'Henri était vraiment menuisier mais c'était un touche-à-tout doué de ses mains...

C'est pendant la guerre, par nécessité, qu'il a commencé à faire des galoches, les fameuses semelles de bois, qu'il vendait à Dijon. Là commence un véritable commerce qui ne s'arrêtera plus.

A 14 ans Jean prend le relais, au départ pour aider son père mais à son retour du régiment il se met à son compte et lance l'affaire, pouvant évidemment toujours compter sur Henri.

En 1954 naît officiellement la menuiserie Chaineaux.

Contrairement à son père qui travaillait essentiellement en local, puisque tous les villages avaient leur menuisier, Jean commence à élargir sa clientèle et va même jusqu'à Dijon.



Il se fait une réputation auprès de cabinets d'architectes de la ville et devient spécialiste dans la construction de maisons. Escaliers, agencement intérieur, parquets et même cercueils, rien ne les arrête! ... L'entreprise a un carnet de commandes bien rempli et compte jusqu'à 5 salariés. Et ce n'est pas pour cela qu'ils abandonnent la clientèle locale.

C'est à cette époque, en 1962, que naît François. La maison familiale est alors dans la rue juste au-dessus de la menuiserie et il traine souvent à l'atelier... mais ce n'est que vers 14 ans qu'il met réellement la main à la pâte. A l'époque les Chaineaux construisent leur nouvelle maison et c'est là qu'il attrape lui aussi le virus en aidant son père à faire le toit et l'agencement de la bâtisse... On est en 1976.





# → la Vie des entreprises



S'ensuivra le lycée du bois à Champagnole dans le Jura où il passera son BEP avant d'intégrer l'entreprise familiale auprès des autres salariés en 1979.

En 1994 c'est François qui reprend la tête de la menuiserie, il y a aujourd'hui presque 30 ans! De la construction de maison il passe progressivement à la restauration de patrimoine en se faisant une réputation et un réseau en travaillant avec des architectes spécialisés. Aujourd'hui la restauration du patrimoine comme celui des églises représente 60% de son activité. C'est ce qui lui plait le plus, quand le neuf se mélange à l'ancien sans que cela se voit...Les fenêtres du château de Malain c'est lui et il a également de nombreuses réfections d'églises à son actif; comme celle de Saint-Germainles-Senailly en Côte d'Or, Saint-Philbert, Tichey près de Seurre ou encore la chapelle de Ladoix-Serrigny. Bancs, confessionnal, boiseries, meubles de cérémonie, rien n'est trop compliqué, ni trop abîmé pour François.

Aujourd'hui plus de trente-cinq églises ont été restaurées par la menuiserie Chaineaux et actuellement il y en a cinq sur le carnet de commande!...

Actuellement c'est à Fresnes près de Montbard qu'il travaille et vient tout juste d'y terminer la restauration des abat-sons... vous savez ! ces petites planches, près des fenêtres des cloches, qui permettent de renvoyer leur tinte-





ment vers le bas du village... Un abat-son quoi !

Personne ne reprendra le flambeau mais Jean à quatre petit-fils efants qui travaillent "près" du bois et du bâtiment - Pauline, qui travaille en maçonnerie en restauration du patrimoine, Hugo dans un cabinet d'architecture, Valentin à l'ONF, et Adrien dessinateur en agencement de mobiliers. Les racines restent ...

Pas le temps de s'ennuyer en tout cas le François, même s'il dit qu'il aimerait bien un peu lever le pied et profiter de la vie. Pour-

quoi pas voyager ou peindre plus.... et puis il y a les sorcières aussi, depuis 1997 il est toujours là et sera encore de la partie en cette édition 2022.



# mots Croisés Les départements



par Jean Toulouse

	1	2	3	4	5	6	7	8
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

#### **HORIZONTALEMENT**

- département du midi voisin du précédent mais 1. grand département du sud-ouest
- 2. interjection paresseux d'Amérique du sud
- 3. conjonction peut être remplacé
- 4. débutent un ovale lettres du Canada
- 5. refuses d'admettre balle à rejouer
- 6. article contracté
- département de Normandie préposition
- département de Montargis

#### **VERTICALEMENT**

- 2. six en chiffres romains fin de calcul
- 3. lettre grecque unité monétaire
- 4. un département de Franche-comté entament l'eider
- 5. au début de l'aller au début du retour
- 6. département de la région PACA
- 7. département de la région de Picardienote de musique désuète
- 8. département auquel il manque le «N» terminal